



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Droit et changement social

UMR CNRS 3128

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Nantes

CNRS

Novembre 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Droit et changement social

UMR CNRS 3128

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Nantes

CNRS

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Novembre 2010



Unité

Nom de l'unité : Droit changement social

Label demandé : UMR

N° si renouvellement : UMR 3128

Nom du directeur : M. Jacques FIALAIRE

Membres du comité d'experts

Président :

M. François GAUDU, Université Paris 1

Experts :

M. Philippe AUVERGNON, CNRS-Université Bordeaux 4, Co-CNRS

M. Tristan AZZI, Université Paris 5

M. Philippe BRUN, Université de Savoie

M. Philippe RAIMBAULT, IEP de Toulouse

Mme Aude ROUYERE, Université Bordeaux 4, CNU

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

Mme Christine NEAU-LEDUC

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Pierre DEMEULENAERE, Directeur-Adjoint de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS

M. Jacques GIRARDEAU, Vice-Président du Conseil scientifique, Université de Nantes



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La visite a eu lieu le 23 novembre 2010 après-midi dans les locaux de la Faculté de droit de Nantes. Elle s'est déroulée selon le planning suivant :

- 14h - 16 h : Présentation et discussion du projet scientifique de l'unité par son directeur et ses membres (l'équipe étant quasiment au complet) ;

- 16h-16h 30 : Rencontre du comité d'experts avec les ITA-IATOSS

- 16h30 - 17h : Rencontre à huis clos avec les doctorants

Après une présentation « powerpoint » détaillée de l'unité et de ses recherches par son directeur et les responsables d'axes de recherche, la discussion s'est instaurée avec les membres du comité et a été privilégiée afin qu'un moment de discussion et d'échange avec l'ensemble de l'équipe ait lieu. Cette discussion a permis d'apporter d'importantes précisions sur le fonctionnement de l'unité dans un climat dynamique confirmé tant par l'audition des personnels ITA/IATOS que des doctorants.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Créée en 1983 (approximativement), l'équipe « Droit et changement social » actuelle est le résultat d'une fusion un peu contrainte entre l'unité originelle (droit social, droit pénal...) et le "Centre d'Etudes des Régulations Publiques des Espaces, de l'Economie et de l'Environnement » (droit de l'environnement, droit des collectivités locales). Cette fusion étant maintenant « digérée », l'équipe comporte 4 équipes internes de recherches, et développe 4 programmes transversaux (6 enseignants-chercheurs au bilan et 4 enseignants-chercheurs au projet ne sont rattachés à aucune équipe interne ni à aucun projet transversal). Elle est accueillie, pour partie dans les locaux de la Faculté de droit, pour partie dans les locaux de la MSH Ange Guépin.

- Equipe de Direction :

Un Directeur et un Directeur-Adjoint, un Conseil de laboratoire qui se réunit tous les trimestres, et dont la composition est « conforme à la réglementation du CNRS », une AG annuelle.



- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	51	45
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	7	6
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	22	20
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	5,3	5,3
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	104	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	51	49

2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global sur l'unité :

Il s'agit d'une très bonne unité de recherche, avec un taux élevé de publiants, des publications de qualité, un réel souci de mettre en place des programmes transversaux, et une capacité très notable à mobiliser l'ensemble des enseignants-chercheurs - autrement dit, à limiter la situation, fréquente, où une partie des chercheurs ne s'impliquent plus dans la recherche et ne publient plus sans être pris en charge par leur unité de recherche.

L'équipe produit des publications qui font autorité au plan national dans plusieurs de ses axes (droit social, droit de l'environnement).

- Points forts et opportunités :

L'équipe a hérité d'une tradition de recherche, initiée par son fondateur, qui a fait de Nantes un pôle national de recherche, avec la MSH Ange Guépin et l'Institut d'Etudes Avancées. Elle sait mobiliser ses chercheurs de premier plan pour perpétuer et renouveler cette tradition, avec ses programmes transversaux.

L'autorité de l'équipe s'étend un peu au-delà du domaine juridique (par exemple, un historien ne pourrait pas établir une bibliographie d'histoire sociale sans citer l'un de ses membres).

Elle a conservé ses bonnes traditions d'animation de la recherche, avec l'organisation d'un séminaire annuel, qui fait notamment appel à des chercheurs extérieurs.

- Points à améliorer et risques :

L'invocation de la pluridisciplinarité, dans le bilan comme dans le projet, est un peu formelle.

L'équipe accueille tous les publicistes de la Faculté de droit. C'est a priori un point fort. Toutefois, on peut se demander comment tous les publicistes d'une Faculté de taille notable peuvent se reconnaître dans deux axes de



recherche, malgré tout bornés au regard du champ de la recherche en droit public dans la mesure où, centrés sur la transformation de l'action et des politiques territoriales, ces deux axes délaissent des pans importants du droit administratif. Si la pertinence de la thématique de recherche est réelle, elle ne permet pas l'insertion de tous les publicistes, ce qui comporte le risque à terme d'une « démobilité » et d'un appauvrissement de la recherche dans cette discipline pourtant essentielle. Ainsi, en droit public, on peut craindre que des thématiques porteuses, que voudraient notamment développer de nouveaux arrivants, notamment de jeunes professeurs, ne soient considérées comme « hors champ », le poids des habitudes s'opposant au renouvellement.

La même objection ne vaut pas en droit privé, puisque ceux qui se joignent aux deux équipes (pénal, social) ont l'option de rejoindre une autre unité, l'Institut de Recherche en Droit Privé et, donc, pourraient bénéficier de l'accueil d'une structure afin développer d'autres thématiques de recherche dans l'hypothèse où ils n'adhérait pas à celles mises en œuvre au sein de l'UMR DCS.

Les doctorants, rencontrés séparément, se sentent très bien accueillis. Toutefois, cette satisfaction laisse une impression ambiguë : ils entretiennent une relation un peu fusionnelle avec l'équipe, mais ne paraissent pas avoir tout à fait conscience des contraintes de l'insertion professionnelle.

Plusieurs professeurs vont prendre leur retraite. La question de leur remplacement, et donc de la capacité de l'équipe à faire place à de nouvelles « locomotives », se pose par conséquent.

- **Recommandations:**

Il faudrait :

- Augmenter la prise de risque en droit public, ouvrir le champ, quitte à ce que tous les publicistes ne se retrouvent pas à terme dans la même unité ;
- Consacrer une partie des financements à des initiatives visant à élargir les thématiques de recherche, spécialement en droit public (en créant par exemple un fonds d'accueil des jeunes professeurs par exemple) ;
- Créer (avec les autres unités de la Faculté de droit) les conditions d'études doctorales de droit privé et de droit public, qui élargissent l'horizon des doctorants et les préparent davantage à des carrières non locales ;
- Avoir égard au fait qu'un financement régional très fort peut « éloigner » des niveaux nationaux européens ou internationaux et par là même brider le rayonnement de l'unité de recherche.

- **Données de production :**

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	48
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	14
A3 : Taux de producteur de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	94%
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	5
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	58



3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Les publications sont nombreuses et de qualité. Dans plusieurs domaines, notamment en droit social et en droit de l'environnement, elles figurent parmi les meilleures publications au niveau national.

Une autre vertu de l'équipe est d'aider tous ses membres à publier à un bon niveau et de développer une politique de soutenance d'HDR.

Les recherches sont pertinentes, parfois très originales (cf. infra la présentation des équipes internes et des projets transversaux).

Pour ce qui est de la recherche contractuelle qui est importante (14 contrats de recherche directs), les financements régionaux paraissent, néanmoins, occuper une place prépondérante. Toutefois, alors que le document de bilan donne cette impression, un autre document remis en séance montre que les financements nationaux et internationaux l'emportent (mais sans clore la discussion, puisque le calcul est fait d'après le nombre des contrats, et non d'après le montant des financements).

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

Un des membres de l'équipe (son fondateur) a été membre de l'IUF.

L'attractivité de l'équipe se marque naturellement au fait qu'elle rassemble la majorité des chercheurs de la Faculté de droit. Elle est traditionnellement un lieu d'accueil des chercheurs étrangers, et les réseaux étrangers sont particulièrement bons en droit social et en droit de l'environnement. Un nombre significatif de membres de l'équipe ont été invités à l'étranger pendant le précédent contrat.

Il est cependant possible que la création successive de la MSH Ange Guépin et de l'IEA de Nantes ait déplacé le centre de gravité des relations internationales vers ces institutions.

L'équipe est impliquée dans le Labex SHS Pays de la Loire.

La valorisation des recherches est systématique et l'équipe entretient d'excellentes relations avec les milieux socio-économiques et politiques locaux (entre autres, Barreau de Nantes, CHU de Nantes, Conseil général de Loire-Atlantique). Elle publie un bulletin externe (« La lettre DCS ») et interne (« Nouvelles DCS »).

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité :

La gouvernance est très formalisée, mais peut être un peu lourde (d'où la tentation de remplacer la discussion par une suite d'exposés). Elle fait peut-être la part un peu trop belle à l'opinion commune, au détriment de ceux dont la capacité d'innovation est la plus grande (mais le niveau moyen de l'unité est bon).

L'animation scientifique est volontariste et visiblement vivante et efficace. L'unité peut cependant donner l'impression d'être gouvernée par des équilibres difficiles à remettre en cause, ce qui peut nuire à sa capacité d'innovation.

Les membres de l'équipe sont très impliqués dans l'enseignement tout au long du « LMD » et, particulièrement au niveau master dans la mesure où plus d'une dizaine de spécialités de master 2 sont adossées à l'équipe, ses membres participant, également, de façon ponctuelle à d'autres master 2.



- **Appréciation sur le projet :**

Le projet scientifique consiste à maintenir les quatre équipes internes en l'état tout en faisant évoluer leurs thématiques propres de recherche telles qu'analysées infra. L'organisation et les perspectives retenues sont solides et sérieuses et conservent les hauts mérites de la tradition de l'équipe par la volonté de saisir l'actualité des thématiques abordées. Toutefois, pour le droit public, cette perspective de simple pérennisation peut sembler insuffisante. Sur un mode mineur, la séparation du droit pénal et de la procédure pénale (Droit et changement social - DCS) et de la procédure civile (IRDP - Institut de Recherche en Droit Privé) pourrait être discutée (réciproque d'une remarque faite à l'IRDP), dès lors que les départs à la retraite laissent la place à de nouveaux espaces de discussion. On peut se demander si l'intégration du CDMO (Centre de Droit Maritime et Océanique) à DCS n'aurait pas, entre autres, pour vertu d'y promouvoir le droit international, et surtout de ne pas nier la réalité des proximités et des collaborations existantes.

La politique d'affectation des moyens existe, elle est rigoureuse, sans doute trop rigide.

La question de la stratégie internationale de l'équipe n'a pas reçu de réponse très concluante. Il apparaît que, s'il y a une volonté commune et forte d'accentuer le développement international de l'UMR, les stratégies de développement semblent davantage relever des équipes internes et des chercheurs sans qu'il y ait forcément de stratégie globale et commune.

4 • Analyse équipe par équipe et/ou par projet

4-1 :Equipe interne : « Justices et politiques pénales »

Responsables : M. Jean DANET et Mme Sylvie GRUNVALD

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	5	5
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	2	2
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	1	1
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	9	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	6



- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

Les recherches développées par l'équipe reposent sur 3 axes :

« Les évolutions de la justice pénale » : ces évolutions ont été étudiées sur deux plans. Tout d'abord, une première étude (retenu comme projet par l'ANR sur la période 2009-2011 avec un financement à hauteur de 140 000€) est initiée sur le thème « le traitement des délits. Evaluation des politiques pénales et des pratiques judiciaires ». Elle associe des sociologues et psychologues ainsi que des spécialistes de finances publiques. Elle fera l'objet d'un colloque de restitution. Ensuite, une seconde étude a été menée sur la question « violences et famille, violences et santé ». Elle s'inscrit dans une étude menée en 2006 et a été poursuivie en centrant les travaux sur les violences faites aux enfants et celles faites aux enfants. Elle a donné lieu à différentes publications et à 3 colloques ;

« Les sanctions » : un partenariat a été créé avec la Fédération des associations de suivi socio-judiciaire. Plusieurs publications ont été réalisées et un ouvrage collectif a été publié sur le thème « Prescription, amnistie et grâce en France » (Dalloz) ;

« Politique criminelle » : un séminaire a été poursuivi sur le thème « politiques publiques et fabrique de populations problématiques » qui s'est achevé par un colloque avec publication des actes. Différentes publications (entre autres, Recueil Dalloz, AL Pénal) ont porté sur « le droit pénal dans la société de contrôle » et des formations à destination des professionnels ont été organisées (pour le Syndicat des Avocats de France, pour les membres du casier judiciaire français). Des publications individuelles ont eu lieu, également, sur les thèmes « des transformations du monopole et du rôle de l'Etat dans le champ de la politique criminelle » et des « lieux du droit pénal et des droits de l'Homme : de l'affirmation des droits de l'Homme à leur contournements dans les zones de non-droit ».

Les thématiques retenues sont pertinentes, s'inscrivent dans la pluridisciplinarité et dans la recherche appliquée. Les publications sont de qualité et publiées auprès d'éditeurs reconnus nationalement (parmi les plus significatives : 5 ACLN, 1 DO, 3 OSC, 10S). Neuf thèses de doctorats dont une au moins publiée, ont été soutenues et neuf doctorants sont inscrits (huit dans le projet). Une HDR a été, également, soutenue. Deux contrats de recherche ont été directement obtenus par l'équipe. Un contrat ANR a été obtenu. Les relations internationales se manifestent par l'invitation de professeurs étrangers, de participation de membres de l'équipe à des colloques à l'étranger (entre autres, à Saarbrück en 2009) et par leur participation au GERN (Groupe de recherche européen sur la normativité) ou à l'ARPE (Association de recherches pénales européennes).

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

L'équipe a répondu à plusieurs appels d'offre et a obtenu un contrat avec l'ANR sur la période 2009-2011 à hauteur de 140 000 €. Elle développe des partenariats assez diversifiés locaux (Association des pénalistes de l'Ouest), nationaux (Association française de criminologie) et européens (ARPE, GERN). Des partenariats sont aussi mis en œuvre avec le monde professionnel au travers de conférences et de formations (par ex., Ecole nationale de la magistrature : formations des magistrats ; Conseil national des Barreaux ; CHU Nantes : formation des professionnels de santé). La valorisation se traduit par des publications dans les grands médias (Le Monde, Esprit...) et par la formation auprès des professionnels.

L'équipe est, également, fortement impliquée dans la formation universitaire, particulièrement, au travers du Master 2 « Droit pénal et sciences criminelles » et tout au long du cursus classique L et M1.

- **Appréciation sur le projet :**

Tout en revendiquant une certaine continuité avec les travaux précédents, l'équipe souhaite retenir trois thèmes de recherche comme projet :

- « Frontières de la pénalisation, frontières du droit commun et de l'exception » : cet axe permettra d'aborder des thèmes tels que « frontières et sécurité », « santé et droit pénal », « articulations entre justice pénale et champ médico-social » et « droit pénal et procédures pénales techniques ». Il s'agit d'observer le déplacement des frontières du droit pénal tant dans l'espace social (interne et international) qu'en son sein entre droit commun et droit d'exception. Des publications et journées d'études sont envisagées ;



- « Mouvements du droit pénal de fond et de la procédure » : cet axe repose sur le contrat ANR en cours (« Une évaluation de l'administration de la justice pénale : les nouveaux traitements et délits ») et sur d'autres thèmes de droit pénal (« la phase préparatoire de la procédure pénale ; le procès d'assises) ou liés aux relations du droit pénal et d'autres disciplines juridiques (droit maritime ; droit travail) ;

- « Equilibres entre libertés, sécurités et sûreté » : la question de la gestion des fichiers et des nouvelles technologies de surveillance sera posée ainsi que celle du casier judiciaire.

Ces projets sont intéressants et apparaissent en phase avec les évolutions du droit pénal. On peut regretter que des liens avec la procédure civile et l'Institut de Recherche en Droit Privé IRDP n'apparaissent pas (c'était déjà le cas pour le contrat écoulé).

4-2 :Equipe interne : « Travail et solidarités »

Responsables : M. Jean-Pierre CHAUCHARD et M. Franck HEAS (bilan) ; M. Franck HEAS (projet)

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	11	8
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	4	3
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	4	8
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	1	1
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	22	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	9	11

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Le bilan de cette équipe interne de l'UMR DCS repose sur quatre axes de recherche :

« Le travail » : il s'agit de s'intéresser à l'emploi au travers de l'environnement dans lequel s'organisent les activités professionnelles pour autrui (par ex., régulation du travail, santé-sécurité, pénibilité) et replacé dans le cadre de la situation générale du marché du travail (par ex., politiques de l'emploi, formation professionnelle, sécurisation des parcours professionnels) sans occulter la perspective européenne de ces questions. Des publications individuelles nombreuses ont été menées, des colloques organisés (4 colloques sur la période sur, par exemple, le portage salarial ou encore l'expression du religieux sur les lieux de travail) et des ouvrages collectifs publiés. De plus, un séminaire à destination des doctorants a été mis en place depuis 2008. L'équipe a porté directement deux projets



financés (sur l'insertion des travailleurs handicapés ; sur la représentativité patronale). Certains de ses membres ont participé à des projets menés par d'autres structures (entre autres, ministère du travail ; institut de la protection sociale européenne ; centre d'analyse stratégique ; conseil général de Loire-Atlantique) ;

« La santé, l'évolution de la sécurité sociale et des dispositifs de protection sociale » : l'idée retenue est que, dans une perspective européenne, les mécanismes de sécurité sociale et de solidarité sont nécessaires à une réflexion sur la sécurisation des parcours professionnels et accompagnent une mutation de la notion de travail. Des articles ont été publiés sur ce thème et un ouvrage réalisé ;

« La diversité des situations de travail » : est ici abordée la question de l'apparition de droits sectoriels du travail, de droit du travail spécifiquement applicables à un secteur d'activité (transports, secteur hospitalier, secteur sportif), ce qui peut poser la question des frontières du salariat (par ex., question du portage salarial, du statut d'auto-entrepreneur) ;

« Histoire du droit du travail » : des recherches diversifiées ont porté, par exemple, sur l'histoire du syndicalisme sous Vichy, sur l'histoire du ministère du travail, sur l'histoire des institutions représentatives du personnel. Elles reposent essentiellement sur les travaux individuels d'un membre de l'équipe.

En définitive, les thématiques retenues sont intéressantes, ancrées dans l'actualité du droit social et, parfois, prospectives. Elles allient aspects théoriques et implications pratiques. Les publications sont souvent de très grande qualité (ouvrage de références tels que « Homo juridicus, A Supiot, 2009, Seuil) ou de bonne qualité et publiées dans des maisons d'éditions reconnues (par exemple, parmi les plus significatives : 7 ACL, 3 DO). 16 thèses de doctorats ont été soutenues et 22 doctorants sont inscrits (17 dans le projet). Une HDR a été, également, soutenue et un post-doc financé. Deux contrats de recherche ont été directement obtenus par l'équipe. Cette dernière entretient des relations avec d'autres équipes d'Universités françaises (par exemple, Toulouse, Paris 1, Nancy). Les relations internationales se manifestent par de participation de membres de l'équipe à des colloques à l'étranger et par la collaboration à des programmes collectifs internationaux tels que projets européens à l'initiative de la Commission européenne Capright (« Resources, rights and capabilities : in search of social foundations for Europe).

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

L'équipe est très bien implantée localement et régionalement (obtention de contrats avec les collectivités territoriales ; liens avec les professionnels des professions juridiques et judiciaires pour des formations et l'organisation de colloques). Elle bénéficie, également, d'une renommée nationale et internationale en raison, particulièrement, de la réputation d'un de ses membres dont le nom est et reste intimement lié au développement de l'équipe.

L'équipe a obtenu cinq contrats de recherche (directement portés par l'équipe ou non) pour lesquels elle reçoit un financement d'un montant global approximatif de 360 000 € et collabore au travers de l'implication de certains de ces membres à cinq autres projets. Elle démontre ainsi sa capacité à obtenir des financements extérieurs, très majoritairement publics mais également privés dans une plus faible proportion.

L'équipe est fortement impliquée dans la formation universitaire, particulièrement, au travers du Master 2 « Droit social », du Master 2 « Droit social et gestion du personnel » et du Master 2 « Villes et territoires » et, aussi, dans le cursus classique L et M1.

- **Appréciation sur le projet :**

Souhaitant s'inscrire dans les recherches antérieures et accentuer le caractère interdisciplinaire (juristes, historiens, sociologues) de ses travaux, l'équipe a choisi deux axes de recherche contenant chacun quatre directions thématiques :

« Les évolutions contemporaines du travail et de l'emploi » : quatre thèmes ont été retenus : « Trente-cinq ans d'évolution du droit du travail » (publication d'un ouvrage collectif) ; « Travail décent et qualité de l'emploi : la relation travail-emploi-formation » (production d'études) ; « La commercialisation des rapports de travail » (publications) ; « Le développement de droits sectoriels du travail » (publication) ;



« Les sécurités au travail » : quatre thèmes également : « Evolution de la protection sociale » (publications) ; « Sécurisation des parcours professionnels et formation professionnelle » (participation au projet FLOWS « Impact of local welfare systems on female labour force participation and social cohesion » 7e PCRD, à partir de 2011, coordonné par l'Université d'Aalborg) ; « La prévention, fondement de la santé au travail » (publications) ; « Les professionnels de santé : formation et travail » (une étude est menée pour partie en collaboration avec l'Observatoire national de la démographie ; une autre donne lieu au dépôt d'un projet de recherche auprès de la Région Pays de Loire ; les différents projets s'appuient sur le Groupe d'échanges et de recherche sur la médecine et la santé, en sciences humaines et sociales - GERMES-SHS).

Le projet apparaît judicieux car il accentue l'approche européenne et internationale des questions abordées qui sont d'une réelle actualité tout en offrant des perspectives d'évolution à moyen terme certaines. Cependant, la recherche est structurée en 2 axes correspondant à 8 sous-axes ce qui peut sembler trop au regard de l'effectif permanent de l'équipe (11).

4-3 : Equipe interne : « Environnement et aménagement durable des territoires »

Responsables : M. Jean-François STRUILLLOU et Mme Agathe VAN LANG

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	11	9
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	3	3
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	5	4
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	27	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	15	12

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Les recherches menées par l'équipe reposent sur 4 axes :

« Aménagement et urbanisme » : 4 sous-thèmes ont été abordés : « Participation du public aux décisions de l'administration en matière d'aménagement et d'environnement » (travaux réalisés dans le cadre de l'ACI Ministère de la recherche « Normes, pratiques et régulation des politiques publiques ») ; « Capacité d'accueil et de développement des espaces littoraux » (étude avec projet financé par PUCA -Plan, Urbanisme, Construction, Architecture - et la Région) ; « Evaluation des premiers schémas de cohérence territoriale » (recherche collective dans le cadre du Groupement de recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de



l'habitat - GRIDAUH) ; « Expropriation et droit de préemption » (des études publiées et une recherche dans le cadre du GRIDAUH) ;

« Protection de l'atmosphère » : 3 sous-thèmes : « Régime juridique de protection de l'atmosphère (publications) ; « Encadrement juridique des systèmes de droits d'émission échangeables » (publications individuelles et participation à un contrat de recherche « Expertise et gouvernance du changement climatique. Quelles contributions des sciences humaines et sociales ? ») ; « Implication des particuliers dans la lutte contre le changement climatique » (publications, conférences nationales et internationales, interview dans les médias) ;

« Territoire agricole, agriculture et environnement » : 3 sous-thèmes : « Multifonctionnalité de l'agriculture » (issues d'un contrat de recherche lors du précédent contrat - 2002-2005 - les travaux relatifs à ce thème ont été publiés en 2009 mais des études individuelles ont poursuivi le travail dans une perspective de développement durable) ; « Politique agricole commune » (publication) ; « Agriculture et environnement » (communication dans des colloques nationaux et internationaux, séminaire à l'étranger - Argentine -, co-direction d'ouvrage comparatif international aux presses d'Oxford) ;

« Agroalimentaire » : 2 sous-thèmes : « Normativité et régulation » problématique appliquée à ce secteur particulier (communication ; publications dans revues françaises et étrangères) ; « Confrontation du droit de l'agroalimentaire et du droit du marché : l'émergence d'un droit économique de l'agroalimentaire » (axe prioritaire de recherche de l'Université et du PRES des publications et des missions d'expertises auprès du Conseil national de l'alimentation ou de l'Union des producteurs agricoles canadiens).

En définitive, les thématiques retenues sont pour certaines classiques (axe « urbanisme et aménagement ») tout en étant renouvelées dans leurs perspectives, pour d'autres plus novatrices et prospectives (environnement et agroalimentaire). Les développements théoriques sont associés à la recherche appliquée (expertise). Les publications consistent en des ouvrages, des ouvrages collectifs, des articles et des contributions dans des colloques publiés. Elles sont de qualité et publiées dans des maisons d'édition reconnues (par ex., parmi les plus significatives : 5 OSC, 1 ACLN, 1 DO, 2 OS). 16 thèses de doctorats dont une au moins publiée, ont été soutenues et 27 doctorants sont inscrits (17 dans le projet). Une HDR a été, également, soutenue et un post-doc financé. L'équipe entretient des relations avec d'autres unités de recherche de l'Université de Nantes en sciences, géographie ou en économie et avec des réseaux reconnus au niveau national (GRIDAUH ; Association des Etudes Foncières) ou international (Comité européen de droit rural ; Union mondiale des « agraristes » universitaires). Les membres de l'équipe sont régulièrement invités à participer dans des colloques internationaux (par ex., Drake Law School ; Universidad Politécnica de Valencia ; Mac Gill University, Università di Pisa).

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

L'équipe est très bien ancrée localement et régionalement (obtention de contrats avec les collectivités territoriales). Elle bénéficie, également, d'une renommée nationale qui lui permet d'obtenir des contrats de recherche, par exemple, auprès du Ministère de l'écologie, du CNRS et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Au niveau international, la moisson est moins importante mais des relations universitaires ont été créées avec des universités étrangères et des publications sont réalisées dans des revues étrangères (par ex., Drake Journal of agriculture law, Rivista di diritto agrario). L'équipe participe (directement ou par l'intermédiaire de certains de ses membres) à 7 contrats de recherche pour un financement d'à peu près 200 000 €. Sans obtenir de financement. Elle démontre ainsi sa capacité à obtenir des financements extérieurs mais quasi exclusivement publics. Sans obtenir de financement, elle participe au travers de certains de ses membres à d'autres projets de recherche collective (13 projets) ce qui lui permet soit de renforcer son action dans le cadre des réseaux déjà évoqués soit de collaborer avec des équipes d'autres universités françaises (par ex., UMR IODE à Rennes ; UMR CETERE à Tours). En revanche, ses liens avec les professionnels n'apparaissent guère à la lecture du dossier hormis les partenaires institutionnels.

L'équipe est très impliquée dans la formation universitaire, particulièrement, au travers, du Master 2 spécialité « Droit de l'environnement et droit du développement durable », du Master 2 spécialité « Droit de l'agroalimentaire », du Master 2 « Droit et administration des collectivités territoriales » et du Master 2 spécialité « Politiques publiques ». Elle l'est, aussi, dans le cursus classique L et M1.



- **Appréciation sur le projet :**

Au titre de son projet, l'équipe a souhaité reconduire les axes de recherche antérieurs tout en développant un axe transversal :

axe transversal « L'acceptabilité des décisions en matière d'environnement, d'aménagement, d'urbanisme et d'agriculture » : cet axe transversal a vocation à se traduire dans les axes spécifiques et à permettre tout à la fois des développements doctrinaux (publications) et des pratiques à destination des « utilisateurs » du droit ;

« Environnement » : seront déclinés 3 thèmes (« Les servitudes environnementales » ; « Les espaces naturels sensibles » ; « La justice environnementale et l'Europe » en collaboration avec un laboratoire de La Rochelle) ;

« Aménagement et urbanisme » : 2 thèmes sont au programme (« Analyse doctrinale de l'expropriation, du droit de préemption et de la domanialité publique » ; « Loi Droit au logement dans le cadre de la recherche en réseau avec le GRIDAUH) ;

« Agriculture et politique agricole » : 3 thèmes seront étudiés (« Réforme de la PAC : de la transcendance environnementale au bio » en collaboration avec économistes et agronomes ; « La responsabilité du fait des OGM » sous forme de séminaires internationaux avec pour objectif la publication d'un ouvrage de droit comparé ; construction d'une base de données des textes et de la jurisprudence).

Si, scientifiquement, le projet peut paraître pertinent car cultivant les points forts mis en exergue lors du précédent contrat tout en renouvelant leur approche, la recherche est structurée en 4 axes dont un transversal et en 8 « sous-axes », ce qui peut sembler trop au regard de l'effectif permanent de l'équipe (12). Il y a, néanmoins, un effort de rationalisation puisque, lors du contrat écoulé, 12 « sous-axes » ont été développés. Cependant, l'impression demeure d'une individualisation excessive des projets de recherche.



4-4 : Equipe interne : « Territoires et action publique locale »

Responsable : Mme Antoinette HASTINGS et M. Goulven BOUDIC (bilan) ; Mme Antoinette HASTINGS (projet)

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	14	14
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	1	2
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	1	1
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	10	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	9	11

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

L'équipe interne a décidé de construire son projet de recherche autour de trois axes :

« Approches institutionnelles et gouvernance des territoires » : 5 sous-thèmes sont abordés (« L'étude des relations Etat/collectivités territoriales » ; « La performance des contrôles de l'Etat sur les collectivités locales » ; « La réforme institutionnelle de l'Etat territorial et des collectivités territoriales » (publications) ; « L'intercommunalité » (publications) ; « La gouvernance locale » sous forme de participation de membres à des colloques avec publication des actes) ;

« Evolutions relatives à la gestion des collectivités territoriales » : 3 sous-thèmes seront traités (« L'évolution du droit des contrats et des procédés contractuels » ; « L'évolution du droit des finances locales et des modes de gestion financières » avec participation de membres à des colloques et publication des actes ; « Montée des méthodes d'évaluation dans la gestion locale ») ;

« Etude de certaines politiques publiques territorialisées » avec une thématique principale : l'analyse des politiques publiques (fil directeur des recherches de l'UMR DCS) est, ici, abordée dans le cadre d'une approche plus « territorialisée ». Elle suppose de s'intéresser à la politique de la ville ou aux politiques sociales et est complémentaire d'études réalisées par les équipes « Travail et solidarités » et « Environnement et aménagement »).

Ainsi, les thématiques retenues répondent au choix très net de consacrer les recherches à l'action publique et aux territoires. Dans ce cadre, les recherches entreprises paraissent judicieuses et assez novatrices en liant cette thématique à celle des nouveaux modes de gouvernance. Cependant, elles n'offrent pas aux autres spécialistes de droit public de l'équipe la faculté de se retrouver dans cette thématique qui exclut toute une partie du droit administratif. Des thèmes paraissent plus novateurs (par exemple, « l'évolution du droit des contrats et des procédés



contractuels) que d'autres (par exemple, « l'intercommunalité »). Cependant, c'est le point de vue choisi qui rend la démarche intéressante.

Les publications consistent en des ouvrages, des ouvrages collectifs, des articles et des contributions dans des colloques publiés. Elles sont, le plus souvent, de grande qualité et publiées dans des maisons d'éditions reconnues (par exemple, parmi les plus significatives : 3 OSC, 1 ACLN, 1 DO, 1 OS). 4 thèses de doctorats ont été soutenues et 10 doctorants sont inscrits (5 dans le projet). Deux HDR ont été, également, soutenues et un post-doc financé. L'équipe entretient des relations avec d'autres équipes de la région dans le cadre du réseau des Universités de l'Ouest (Rennes, La Rochelle, Angers). Des membres de l'équipe sont membres de l'Association française de science-politique, de la Société française de finances publiques. Ils participent, pour certains, très activement à des revues reconnues (Droit administratif, Esprit) L'équipe est particulièrement visible dans le réseau GRALE (groupement de recherches sur l'administration locale en Europe). Elle a des liens importants avec des professionnels (entre autres, magistrats des juridictions administratives ou financières, membres et élus des collectivités locales, représentants des administrations centrales - Préfet).

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

L'équipe est très bien ancrée localement et régionalement (obtention de contrats avec les collectivités territoriales). Elle bénéficie, également, d'une renommée nationale qui lui permet d'obtenir des contrats de recherche, par exemple, auprès du Ministère de l'économie, du Ministère de l'équipement et du CNRS. Elle est intégrée à des réseaux de recherches (par ex., GRALE, groupement de recherches sur l'administration locale en Europe ; réseau des Université de l'Ouest). Au niveau international, le résultat est plus ténu, des relations universitaires ayant été créées par le biais d'invitations des membres de l'équipe à des colloques ou à des séminaires. L'équipe a bénéficié directement d'un contrat de recherche et a participé, indirectement, à travers le GRALE ou en collaboration avec une équipe de l'Université de Vannes à deux autres projets de recherche collective. Elle démontre ainsi une capacité à obtenir des financements extérieurs timides et à renforcer. En revanche, ses liens avec les professionnels sont importants, particulièrement, au niveau local et régional (formations ; conférences).

L'équipe est impliquée dans la formation universitaire, particulièrement, au travers, du Master 2 spécialité « Droit publiques des affaires », du Master 2 spécialité « Politiques publiques », du Master 2 « Droit et administration des collectivités territoriales ». Elle l'est, aussi, dans le cursus classique L et M1 (deux membres responsables de mention en M1).

- **Appréciation sur le projet :**

Pour le projet, trois axes de recherche sont retenus largement inscrits dans ceux précédemment engagés :

« Approche institutionnelle et gouvernance des territoires ». 2 sous-thèmes seront privilégiés : « La réforme institutionnelle de l'Etat territorial et des collectivités territoriales par rapport à l'intercommunalité » (un colloque organisé dès 2011 ; d'autres sont prévus de façon régulière) ; « Les relations Etat/Collectivités territoriales » (entres autres : approfondissement de la notion de « gouvernement à distance » ; la création d'un projet pluridisciplinaire sur les contrôles financiers - sciences politiques, sociologie, droit - avec l'Université de Lille, l'IEP de Rennes et des sociologues de Nantes, projet devant à terme devenir un programme national de recherche) ;

«La transformation des modes de gestion des collectivités territoriales ». Deux pistes de recherche sont privilégiées : « les nouveaux enjeux de l'action publique » et l'observation « des méthodes d'évaluation dans la gestion locale » (organisation d'au moins deux colloques ; publications) ;

« Etude de certaines politiques publiques territorialisées », décomposée en deux axes : « la transformation des politiques locales sous l'effet de l'intégration d'objectifs de développement durable » (publications et colloques) et l'analyse «des politiques locales liées aux fonctions de solidarité » (publications).

De plus, l'équipe ne s'interdit pas de nouveaux champs d'investigation autour du rééchelonnement de l'action publique, du renouvellement de son cadre conceptuel et de ses recompositions néomanagériales. Ces thèmes sont présentés comme pouvant devenir les axes de recomposition des travaux de l'équipe. Le projet n'est donc pas définitivement construit.



Enfin, deux projets de collaboration avec des universités étrangères sont, également, évoqués afin de renforcer les relations internationales de l'équipe. Il s'agit, tout d'abord, en utilisant les liens privilégiés de l'Université de Nantes avec les Universités de Cocody d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et de Yaoundé 2 (Cameroun), d'engager une étude relative à la contribution de la coopération internationale décentralisée à l'aide au développement. Il s'agit, ensuite, d'un projet avec l'Université Federico 2 de Naples, passant par l'échange d'étudiants ERASMUS et d'enseignants-chercheurs, et la mise en place d'une recherche relative aux « services publics, aux autorités locales et au gouvernement des territoires ». Elle prendrait la forme de colloques organisés dans les deux établissements et auxquels participeraient les enseignants des deux universités et celle de missions.

Le projet permet de réduire les sous-thèmes de recherches en passant de 9 à 6 ce qui tend à diminuer le caractère parfois assez individuel des axes de recherche sans complètement le faire disparaître. En revanche, leur pertinence est réelle au regard des évolutions du droit des collectivités territoriales et des réformes engagées.

4-5 : Equipe interne : « Projets transversaux »

Responsables : M. Jean-Pierre LE CROM (bilan) ; M. Rafaël ENCINAS DE MUNAGORRI (bilan) ; Mme Anne-Chantal HARDY (bilan et projet) ; M. Eric MONDIELLI et Mme Anne-Sophie GOURDIN-LAMBLIN (bilan et projet) ; M. Frédéric ALLAIRE (projet)

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	5	5
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	4	0
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	15	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	5	4



- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

En plus des axes de recherche mis en œuvre par chaque équipe interne, l'UMR DCS a choisi de développer des axes transversaux de recherche auxquels sont, en général, rattachés spécifiquement certains de ses membres. Cependant, les membres des équipes internes peuvent également participer à ces programmes selon leurs centres d'intérêt. Quatre programmes transversaux ont été construits :

« Le pouvoir des bureaux ou le rôle des administrations centrales dans la fabrication des normes » (Responsable : M. J.-P. Le Crom) : ce programme a eu lieu de 2006 à 2008 et a été hébergé par la Maison des sciences de l'Homme Ange Guépin. Il est achevé. Il a permis à trois post-doctorants de mener trois projets de recherche (« Aux origines du Code de procédure pénale » ; « Le rôle de l'administration dans la production du droit à travers le cas de la protection de l'enfance en France de 1889 à 1945 » ; « Le pouvoir des bureaux dans la confection des règles de droit. Le cas de la législation patrimoniale de 1907 à 1944 »). Il a aussi permis d'organiser trois journées d'études à vocation pluridisciplinaires (21 communications, 6 d'entre elles ayant donné lieu à publication dans la revue *Droit et Société*) ;

« Groupe d'échanges et de recherches sur la médecine et la santé, en sciences humaines et sociales (GERMES-SHS ; Responsable Mme A.-C. Hardy) : ce projet mis en place dans le cadre de la Maison des sciences de l'Homme a pour objectif de structurer la recherche sur les questions de médecine et de santé sur la période 2008-2010 (prolongée jusqu'en 2012 avec projet de participer à des appels d'offre). Il réunit plus de 150 chercheurs et professionnels de différentes disciplines et plus de dix unités de recherche de Nantes et Angers. Il est financé à hauteur de 236 000 € par la région des pays de Loire pour la période initiale. Le but premier est de permettre la communication d'informations entre SHS et santé afin que des initiatives collectives puissent voir le jour. A cette fin, un bulletin d'informations a été mis en place et des rencontres-débats autour de questions communes ont été organisées par le biais de conférences. Des journées d'études ont été mises en places sur des sujets plus ciblés (entre autres, 2 journées internationales sur les soins primaires en Europe ; deux journées sur « Proscrire-prescrire, présence d'enjeux non médicaux dans les questions de santé). L'ensemble des échanges permettra l'organisation d'un colloque international en 2011 sur le thème « La santé, quel travail ? Santé et maladie, entre définitions savantes et pratiques professionnelles » ;

« Aspects juridiques et politiques de l'action de l'Union européenne dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens » (Responsables : Mme A.-S. Lamblin-Gourdin et M. E. Mondielli) : il s'agit d'étudier l'Union européenne en tant qu'acteur global des relations internationales et auteur majeur de l'action publique, particulièrement, dans le domaine de la sécurité. Six conférences-débats ont été organisées et un colloque est prévu en 2011, l'axe de recherche devant se poursuivre. Le thème est porteur et novateur, notamment depuis l'adoption du Traité de Lisbonne et des nouvelles prérogatives de l'Union européenne. Cependant, il ne repose que sur un nombre limité d'enseignants-chercheurs ;

«Expertises/Preuves/Responsabilités» (Responsabilité : M. R. Encinas de Munagori) : le programme a démarré en 2009 et s'appuie sur le réseau national très reconnu et dynamique « Droits, sciences et techniques ». Il s'agit, sur ces questions théoriques, de mettre en place des actions à l'adresse des doctorants (« Master class » ; ateliers d'écriture ; 2 à 3 rencontres juridiques par an lors de laquelle un auteur présente ses travaux autour d'une discussion). Il s'agit ici davantage d'un programme de formation à la recherche pour les doctorants.

Les thématiques retenues répondent à un choix explicite de diversification de la recherche et d'ouverture vers d'autres unités et réseaux de recherche. Cependant, elles n'apparaissent pas mobiliser l'ensemble des membres de l'UMR et donc ne sont pas exactement « transversales ». Il s'agit davantage de programmes développés en-dehors des équipes internes par des membres de l'UMR, rattachés par ailleurs à une de ses équipes internes ou non. En même temps, la frontière est parfois floue dans la mesure où, par exemple, le projet GERMES-SHS est aussi rattaché à l'équipe « travail et Solidarités ». Il est vrai qu'il permet de fédérer au-delà de cette équipe interne. En elles-mêmes, les thématiques sont novatrices, notamment par le décroisement disciplinaire qu'elles permettent. Ces thématiques ont donné lieu à une production scientifique de qualité, essentiellement, au travers d'articles et de contributions dans des colloques avec publications dans des revues reconnues (par exemple, parmi les plus significatives : 4 ACL, 5 OSC, 1 ACLN). 8 thèses de doctorats ont été soutenues et 15 doctorants sont inscrits (11 dans le projet). Trois post-doc ont été financés. Ces axes « transversaux » sont fortement inscrits dans le développement de collaboration avec des équipes d'autres disciplines (entre autres, santé, sociologie) que ce soit au sein de l'Université de Nantes des Universités du Grand Ouest voire d'autres Universités françaises. Les liens avec les professionnels sont essentiellement ceux qu'a noués l'axe GERMES-SHS avec les professionnels de santé.



- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

Les axes de recherche s'insèrent tout à la fois dans le paysage régional et national de la recherche universitaire et ont su s'intégrer dans des réseaux de recherche visibles et reconnus. L'un d'entre eux (GERMES-SHS) bénéficie d'un financement public important dont il faudra assurer la pérennité. Au niveau international, le résultat est plus faible : ce sera, sans doute, un des enjeux du programme GERMES-SHS et du programme « Aspects juridiques et politiques de l'action de l'Union européenne dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens » de parvenir à structurer une dimension internationale.

- **Appréciation sur le projet :**

Le projet passe par la poursuite affirmée des programmes - en définitive assez récents (2008) - GERMES-SHS et « Aspects juridiques et politiques de l'action de l'Union européenne dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens » qui ne sont pas achevés. Le premier souhaite se développer sur les mêmes thématiques et affermir sa visibilité en répondant, par exemple, à des appels d'offre ANR ; le second, ajouter aux thématiques déjà lancées une recherche incluant, judicieusement, l'enjeu de la protection des droits fondamentaux. Un nouveau projet transversal sera, en revanche, développé et aura pour thème « Le risque » avec pour objectif de déterminer si l'action publique a pour fonction la prise en charge des risques (entre autres, en matière de santé, de risque agricole, de catastrophes naturelles ou sociales...) et de savoir si cette dernière est profondément transformée par les représentations des risques. La recherche sera ouverte à des équipes d'autres universités françaises (par exemple, Université de Haute-Alsace) et d'université étrangères (par exemple, Université du Québec à Montréal).

Elle reposera sur 6 axes (risques environnementaux ; sociaux ; sanitaires ; économiques et financiers ; individuels et matériels ; juridiques). Elle mobilisera les 4 équipes internes de l'UMR ainsi que l'axe transversal « Aspects juridiques et politiques de l'action de l'Union européenne dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens ». A ce titre, il s'agit vraiment d'un projet transversal mobilisant l'ensemble de l'UMR. De plus, la thématique, sous un aspect classique, se révèle particulièrement en phase avec les évolutions actuelles du droit et soulève des problématiques théoriques et pratiques importants (par exemple, sur l'anticipation du risque par les politiques publiques).

Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
DROIT ET CHANGEMENT SOCIAL	A	A+	B	A	A

C1 Qualité scientifique et production

C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 Gouvernance et vie du laboratoire

C4 Stratégie et projet scientifique



Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

SHS1 Marchés et organisations

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS3 Espace, environnement et sociétés

SHS4 Esprit humain, langage, éducation

SHS5 Langues, textes, arts et cultures

SHS6 Mondes anciens et contemporains

Nantes, le jeudi 14 avril 2011

REF : JG/EP - 2011 RECH N° 450
SUIVI PAR : Jacques GIRARDEAU
Objet : Rapport d'évaluation - S2UR120001453
DROIT ET CHANGEMENT SOCIAL
- 0440984F

LE PRÉSIDENT

à

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des unités de
recherche
AERES

Monsieur le directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de portée générale concernant le rapport d'évaluation de l'unité « Droit et Changement Social » (DCS) – UMR 3128, dirigée par Monsieur FIALAIRE, observations que j'approuve bien évidemment.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.


Yves LECOINTE



Réponse au pré-rapport AERES sur le projet DCS (avril 2011)

Nous remercions les évaluateurs du comité Aeres pour le travail effectué sur notre UMR et pour la pertinence de leurs propos. Toutefois, les avis et recommandations émis appellent les commentaires suivants :

I/ Rectifications de forme :

p.9 : Parmi les responsables de l'équipe interne « Travail et solidarités », on lira « Franck HEAS » au lieu de « Frédéric HEAS ».

II/ Réponses sur le fond :

A. Sur la question de la place du droit public au sein de DCS :

Nous convenons que l'ensemble des disciplines relevant du droit public n'est pas représenté au sein des deux équipes de recherche accueillant des juristes publicistes. Cette situation s'explique au regard de l'histoire de la recherche juridique nantaise et du choix de l'interdisciplinarité peu compatible avec une structure conçue par simple addition de disciplines académiques. Néanmoins les études menées en droit constitutionnel et en droit administratif ont leur place au sein de DCS comme sources d'expertise venant irriguer les travaux réalisés dans des domaines comme le droit de l'environnement ou le droit de la décentralisation. Dans le nouveau quadriennal (2012-2015) rien n'empêche que ces disciplines ne prennent une place croissante à l'intérieur de programmes de recherche, jusqu'à plus tard fonder l'assise de futures équipes permanentes. L'équipe de direction de DCS stimulera dans ce sens les initiatives de chercheurs ayant la volonté de réaliser des travaux sur une base collaborative en concevant des parcours scientifique originaux.

B. Sur les appuis financiers aux initiatives de recherche :

La construction du budget de DCS permet que des « fonds de soutien aux initiatives » puissent bénéficier à des chercheurs et enseignants-chercheurs nouvellement en poste à travers des lignes de crédit spécifiques dédiées au soutien de projets portés par les différentes équipes et programmes transversaux.

C. Sur les débouchés des doctorants :

S'il n'entend pas se substituer au rôle normalement dévolu à l'école doctorale DEGEST dans la formation des doctorants, le laboratoire a une action complémentaire tendant à :

- soutenir les concours apportés par ses représentants au sein de l'école doctorale et les initiatives prises par les assesseurs de la faculté de droit tendant à mieux préparer l'insertion professionnelle des doctorants ;
- participer aux initiatives tendant à valoriser les recherches des doctorants aux côtés de l'université et de la MSH Ange Guépin.

D. Sur le poids du financement régional par rapport aux recherches d'envergure nationale ou internationale :

L'analyse des sources de financement des recherches menées à DCS doit prendre en compte une situation d'externalisation de la gestion de plusieurs programmes, s'expliquant tant par les

liens privilégiés existant avec la MSH Ange Guépin que par la souplesse offerte par cette gestion déléguée.

Au reste, en prenant en compte la sélectivité des appels à projets de la Région des Pays de la Loire, il nous apparaît que les actions de recherche de niveau régional sont propices à la consolidation de savoirs et de savoir-faire ouvrant des perspectives d'approfondissements de recherches éligibles à des financements ANR ou européens. L'excellence dans la recherche d'envergure nationale ou internationale est attestée par l'obtention de deux conventions IUF pour des chercheurs rattachés à DCS (Rafael Munagorri et Grégoire Bigot) durant le présent contrat quadriennal.



Jacques FIALAIRE
Directeur du Laboratoire
Droit et Changement Social

DROIT ET CHANGEMENT SOCIAL
Unité de Recherche CNRS / UMR 3128
FACULTÉ DE DROIT
Chemin de la Censive du Tertre
BP 81307 - 44313 NANTES Cedex 3
Tél. 02 40 14 15 97 - Fax 02 40 14 15 95